

LA GARANTIE DU RESULTAT

Ravalement de Façade

Isolation Thermique
par l'Extérieur

Couverture

Zinguerie

Rénovation intérieure

Aménagement intérieur

Traitement de l'Humidité

Extension, Surélévation

Garage

Autres (Nous consulter)



Votre Contact Régional

Stéphane SOICHEZ



07 88 51 56 82
03 88 43 35 34



5 Rue de la Batterie
67118 Geispolsheim

www.kea-habitat.fr



Pour tout cela votre choix c'est KEA Habitat



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

DEVIS
GRATUIT



KEA HABITAT

La maison qui vous ressemble

**Spécialiste Agréé
en Amélioration de l'Habitat**

Artisans multiservices spécialisés depuis 2014, KEA Habitat propose ses services pour la réalisation de tous vos travaux d'isolation, de zinguerie et de couverture...

De l'étude à la réalisation, nous vous accompagnons et nous vous proposons des prestations sur-mesure adaptées à vos chantiers.

Nous vous accompagnons dans vos projets de A à Z. Nous mettons à votre disposition une équipe de professionnels hautement qualifiés pour réaliser tous vos travaux, en neuf comme en rénovation.

NOTRE ENGAGEMENT

Le Prix

Prix marché mais ferme et définitif.

Le Délai

Le respect des délais en fonction de l'ouvrage à réaliser.

La Garantie

Des solutions efficaces, une rapidité d'exécution, toutes certifications et réglementations respectées, un travail soigné et de qualité.

Notre Fonctionnement

PHASE ÉTUDE ET CONSULTATION DU PROJET

La Visite Technique

Elle permet avant tout d'évaluer de façon claire et objective les travaux à effectuer, de livrer au client un premier avis sur les aspects techniques, architecturaux et budgétaires de son projet, de le guider dans ses choix pour qu'il puisse prendre une décision éclairée et réfléchie.

Le Devis

Lors de cette phase de conception et selon la complexité du projet, KEA Habitat propose au client soit directement un chiffrage (pour les projets classiques) soit une étude approfondie (pour les projets plus complexes nécessitant des solutions techniques et architecturales appropriées) dont le coût varie en fonction de la complexité du projet. Il peut être modifiable à tout moment et est valable 3 mois.

La Commande

Elle concrétise l'engagement de KEA Habitat auprès du client en définissant les conditions juridiques, techniques et financières. Ce contrat garantit :

- la livraison au prix convenu - le respect des délais d'exécution des travaux - la conduite à terme des travaux si besoin. Celle-ci ne peut être modifiée que par un avenant de commande. Sans quoi le prix sera FERME et DEFINITIF jusqu'à la réception.

Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir délais administratifs (DP, PC, ...)



PHASE OPÉRATIONNELLE DU PROJET

Le Démarrage des Travaux

Une réunion est prévue avant le démarrage. Elle permet l'ouverture du chantier.

Le Suivi des Travaux

Le suivi des travaux est réalisé par notre Responsable (Technique ou Commercial) permettant de statuer sur l'avancement du projet. Il permet de définir les situations intermédiaires financières et élaborer la durée d'exécution restante.

La Réception des travaux

La réception des travaux permet de valider que tous les points du cahier des charges ont bien été respectés.